

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 juillet 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 797

présenté par  
M. Pancher

-----

**ARTICLE 8**

Après le mot :

« Gouvernement »,

rédigier ainsi la fin :

« après avis conforme des Conférences des présidents. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli qui vise à soumettre le droit de priorité du Gouvernement sur l'ordre du jour du parlement lors des semaines réservées aux initiatives parlementaires à une validation conforme, mais séparée, des Conférences des Présidents.